



Compte rendu – Réunion préparation des conseils d'école à la Mairie

Mairie de Vincennes – 12/10/2026 – 1h45

Synthèse réalisée par l'APE SV à partir des échanges avec la Ville de Vincennes.

◆ **Objet de la réunion :**

Réunion préparatoire aux conseils d'école

Participants : Madame la Maire, les élus, les représentants des services Enfance et Jeunesse et l'ensemble des associations de parents d'élèves de Vincennes.

Objectif de la réunion : Échanger sur les sujets transversaux concernant les écoles de Vincennes et apporter des réponses aux questions générales remontées par les associations de parents d'élèves, en amont des conseils d'école.

Les principaux sujets abordés concernent la gestion des fortes chaleurs dans les établissements scolaires, le fonctionnement du périscolaire, les signalements en cours, les effectifs scolaires et les moyens d'encadrement.

◆ **Traitement des fortes chaleurs dans les écoles**

La municipalité confirme l'accélération du programme d'équipement des écoles, avec plusieurs dispositifs complémentaires.

- **Brasseurs d'air au plafond :** déploiement accéléré, avec un objectif de 352 équipements installés d'ici fin 2027. Ces dispositifs améliorent le ressenti thermique de 2 à 4 °C sans diminuer directement la température de la pièce. Les installations sont contraintes par les délais de livraison et sont principalement réalisées pendant les vacances scolaires ou le mercredi (problématique générale de la planification des travaux dans les sites occupés) .
- **Climatisation :**
 - Appareils mobiles : Achats de 115 appareils durant l'été pour équiper les classes les plus chaudes. Rapatriement des appareils pour stockage aux services techniques de la Ville.
 - Appareils fixes : Souhait d'avoir une pièce rafraîchie avec une climatisation fixe dans chaque école (salle de classe, salle commune) d'ici mai 2027
 - Problématique technique dans certaines écoles sur le réseau électrique → Diagnostic en cours
- **Travaux structurels :** une étude spécifique est prévue pour les écoles du Sud, de l'Est et Simone-Veil, identifiées comme ayant enregistré les températures les plus élevées. Les pistes envisagées comprennent l'isolation, les stores, le traitement de l'herbe et des espaces extérieurs, les pompes à chaleur et la rénovation du bâti.
- **Cour ilôts :** volonté de poursuite du déploiement (300-400k€/projet) et si pas possible structurellement, réflexion avancée sur d'autres type de projets.

La municipalité reconnaît que les caractéristiques techniques des bâtiments, notamment les installations électriques anciennes, nécessitent des réponses adaptées à chaque école. Le déploiement sera progressif mais fortement accéléré.

Point spécifique à Simone-Veil

Simone-Veil fait partie des trois écoles prioritaires pour l'étude des travaux structurels en raison des températures relevées pendant la canicule. Des travaux d'amélioration du bâti sont envisagés, mais leur calendrier et leur contenu précis restent à définir.

◆ **Périscolaire : fonctionnement, équipes et communication**

● **Mise en œuvre des évolutions de rentrée**

La municipalité indique être dans la phase de mise en œuvre des propositions formulées collectivement à la fin de l'été. Certaines mesures sont déjà appliquées, tandis que d'autres nécessitent un délai de déploiement.

Les associations sont invitées à signaler les difficultés rencontrées afin de permettre une application plus homogène des consignes entre les écoles.

Les principales informations communiquées sont les suivantes :

- **Équipes d'animation** : les recrutements se poursuivent. Certaines structures restent incomplètes, avec un besoin résiduel estimé à un à trois animateurs par structure concernée.
- **Vacances scolaires** : les familles ont reçu des informations sur la composition des équipes, l'organisation et les sorties prévues. Cette communication a été saluée par les associations.
- **Enfants en situation de handicap** : la Ville indique renforcer l'encadrement périscolaire par l'ajout d'animateurs lorsque la situation le nécessite. Le recrutement des AESH sur le temps scolaire relève de l'Éducation nationale et demeure difficile.
- **Ateliers après l'école** : les inscriptions sont en hausse de 3 % par rapport à 2025. Les familles peuvent modifier ou annuler leur inscription jusqu'au 16 octobre.

● **Signalements et enquêtes en cours**

La municipalité indique que plusieurs procédures liées à des signalements sont toujours en cours. Les mesures de suspension évoquées sont maintenues dans l'attente de leur conclusion. Elle rappelle que les signalements donnent lieu aux démarches prévues, notamment au titre de l'article 40 lorsque les conditions sont réunies.

Les associations expriment toutefois des interrogations sur les délais d'information des familles, notamment lorsqu'une plainte pourrait concerner le périscolaire. Elles demandent davantage de visibilité sur la situation des écoles et regrettent les différences de traitement perçues entre certains signalements.

La municipalité explique que la communication dépend des informations disponibles et des contraintes liées aux enquêtes judiciaires. Elle précise que les services ne disposent pas toujours d'éléments leur permettant de confirmer qu'une école ou un accueil périscolaire est concerné.

Aucun élément nouveau permettant de conclure sur les enquêtes en cours n'a été communiqué.

● **Communication entre la Ville et les associations**

Les associations font état de difficultés à obtenir des accusés de réception et des réponses à certaines sollicitations, parfois malgré plusieurs relances. Elles demandent une meilleure visibilité sur la prise en charge de leurs demandes.

La municipalité rappelle que les sujets sensibles nécessitent des vérifications et ne peuvent pas toujours recevoir une réponse immédiate. Elle réaffirme néanmoins que les associations sont en droit d'attendre une réponse ou une explication sur les délais.

Les échanges doivent se poursuivre dans un cadre de neutralité politique, de confidentialité, de respect et de dialogue.

- **Audit sur le périscolaire**

Le cabinet d'audit a été choisi et mandaté. L'audit n'a pas encore démarré. Une visite sur chaque site du périscolaire est prévue. Un premier retour est attendu en décembre en même temps que la réunion de suivi programmée suite à la restitution de fin août.

- ◆ **Autres points abordés**

- **Effectifs scolaires** : la Ville constate une baisse des effectifs sur dix ans, qui s'accélère récemment, particulièrement en maternelle. Cette évolution pourrait avoir des conséquences sur la répartition des classes et les décharges de direction. Aucune décision de fermeture d'école n'est annoncée.
- **Classes de découverte** : plusieurs départs sont prévus en hiver et au printemps. Les candidatures reposent sur les projets des enseignants, avec une répartition effectuée par l'Éducation nationale.
- **Personnels et intervenants scolaires** : des difficultés de remplacement sont signalées, notamment pour certains personnels sanitaires. La Ville rappelle les limites de remplacement en cas d'absence pour maladie.
- **PEDT** : première réunion le 16 novembre
- **Charte des animateurs** : en cours de rédaction – renommée : charte de l'équipe d'animation – volonté de simplification

NB : Ce document est une synthèse établie à partir de prises de notes lors des réunions. Il vise à restituer les échanges de manière aussi fidèle et neutre que possible. Les propos rapportés sont ceux des participants et ne constituent pas les opinions ou prises de position des rédacteurs. Cette synthèse peut comporter des approximations et ne constitue pas une retranscription littérale des échanges. Nous restons disponibles pour toute question ou demande de précision complémentaire à l'adresse suivante : ape.gssv@gmail.com